



■ Droits de la personne et commerce international

La « Table ronde sur les droits de la personne et le commerce international » de mars 1997 a été organisée par la Faculté de droit et l'International Centre de l'Université de Calgary. Elle a permis à des représentants d'entreprises et d'ONG et à des universitaires de se rencontrer pour discuter des liens entre les droits de la personne et les pratiques du commerce international, y compris les codes d'éthique d'application volontaire. Parmi les principales observations et recommandations, on remarque ce qui suit :

- il faut une meilleure compréhension entre tous les secteurs sur les questions de droits de la personne, y compris les conventions sur les droits de la personne dont le Canada est signataire,
- l'entreprise devrait envisager d'adopter des codes d'éthique d'application volontaire comme un moyen efficace de protéger les droits de la personne. Ces codes doivent également traiter de la corruption, du tourisme sexuel et de la pornographie juvénile,
- les codes d'éthique doivent être élaborés avec la participation des entreprises, d'universitaires, d'ONG et de groupes de défense des droits de la personne. Il faudrait envisager d'adopter un code modèle dans le contexte des réunions de l'APEC,
- pour être efficaces, les codes d'éthiques devraient être appliqués au niveau international, par le truchement du FMI, de la Banque mondiale ou de l'OMC. Les ressources financières nécessaires pour faire respecter ce code devraient venir de tous les secteurs,
- les entreprises peuvent renforcer les droits de la personne en faisant la promotion d'initiatives parallèles dans des domaines comme l'alphabétisation, les communications et la santé,
- le gouvernement peut jouer un rôle en facilitant la tenue de forums d'entreprises consacrés aux droits de la personne et aux codes d'éthique. Selon les entreprises, les gouvernements doivent s'abstenir de légiférer et d'imposer des règlements et proposer plutôt des lignes directrices et des mesures incitatives visant à protéger les droits de la personne. Les codes d'éthique, si on veut qu'ils soient le plus efficaces possible, doivent être élaborés et appliqués volontairement par les entreprises.

Ces opinions guident les débats du Forum national de 1997.

■ Les Femmes et le développement économique en Asie

La « Table ronde sur les femmes et le développement économique en Asie » a eu lieu à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, en mars 1997. Y ont participé des universitaires, des fonctionnaires et des représentants d'ONG. Voici quelques recommandations clés :

- il faudrait modifier les aspects de la politique étrangère qui concernent l'égalité des sexes pour insister sur le développement participatif, les femmes étant considérées comme des agents du processus de développement et non uniquement comme des bénéficiaires de ce processus,
- la politique canadienne relative à l'égalité des sexes devrait tenir compte de la précarité des emplois et de la dégradation des programmes sociaux, problèmes qui ont nui aux femmes et aux enfants de nombreux pays en développement,
- comme le développement économique revêt une plus grande importance, la politique canadienne sur l'égalité des sexes devrait insister sur un accès égal aux capitaux et à la technologie, notamment dans les contextes du micro-crédit et de la micro-entreprise,
- dans la politique étrangère du Canada, le principe de l'égalité des sexes devrait s'étendre à l'égalité d'accès aux emplois, à l'éducation, à la participation politique et aux droits civils,
- pour soutenir l'évolution vers l'égalité des sexes, la politique étrangère du Canada doit favoriser l'affectation de ressources financières et autres a) au soutien direct des groupes de femmes et b) à l'application de politiques et de lois nécessaires pour que règne un climat favorable aux plans socio-culturel, économique et politique.

Ces opinions guident les débats du Forum national de 1997.